


comment maîtrisé ses droits civils

Par **absoluteherb**, le **14/08/2008** à **21:45**

je vie dans une société dont j'ignore mes droits civil, comment faire pour les maîtriser?
[url=http://www.supplementnaturel.com:17u1xw0p]j'aimerais avoir les idées claires sur les droit civils[/url:17u1xw0p][url]

Par **mathou**, le **14/08/2008** à **22:15**

Bonjour,

Il faudrait préciser un peu plus pour qu'on essaie de vous aider . Est-ce qu'il s'agit de droit français ou de droit étranger, en rapport avec votre géolocalisation ?


Par **Septen**, le **14/08/2008** à **23:47**

Bonjour,

Eventuellement, vous pouvez toujours commencer par lire le Code Civil s'il s'agit du droit français:

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCod ... e=20080814](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCod...e=20080814)

Ou sinon pour vous paraphraser quelque peu :

" Continuez vos recherches sur internet, vous finirez bien par trouver. Faites confiance à Google " 

Par **Camille**, le **15/08/2008** à **08:01**

Bonjour,

[quote="absoluteherb":3xfmbax5]je vie dans une société dont j'ignore mes droits civil, comment faire pour les maîtriser? [url=http://www.supplementnaturel.com:3xfmbax5]j'aimerais

avoir les idées claires sur les droit civils

Pas d'autre solution que de s'y plonger progressivement avec délices chaque fois que l'occasion se présente. Internet peut bien aider à condition d'apprendre à faire la part des choses entre les Légendes Urbaines, qui circulent encore plus facilement grâce à Internet, et la réalité, pas toujours facile à saisir au départ.

Ce qui implique, à mon sens, au moins trois conditions initiales :

- savoir maîtriser correctement le français, non pas tel qu'on le parle aujourd'hui, mais tel qu'on devrait l'écrire, ce qui n'est pas tout à fait pareil ;
- avoir l'esprit critique, ce qui ne signifie pas "critiquer systématiquement tout ce qu'on lit du moment que ça vient de l'administration", mais savoir analyser correctement un texte de loi ou de code et de bien comprendre ce qu'il veut dire réellement (en se méfiant des interprétations les plus évidentes servies par ses copains ou son entourage)(ou même par certains professionnels...) ;
- savoir à peu près dans quels contextes ces textes ont été mis au point et quelles étaient les intentions du législateur, en évitant de croire que ces textes ont été "pondus à la hussarde ou à l'emporte-pièce sur un coin de nappe de bistrot, un soir de beuverie entre collègues" (ou à l'inverse, longuement et machiavéliquement concoctés pour "coincer systématiquement le contribuable")...

Autant dire qu'on n'y arrive pas du jour au lendemain...

Image not found or type unknown

Dernier détail, avoir les idées claires sur les droits civils dans une société implique nécessairement d'avoir également les idées claires sur les devoirs civils vis-à-vis de cette société.

Comme, par exemple, de dire bonjour quand on entre quelque part...

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **16/08/2008** à **14:44**

En général dans les bibliothèques ou les librairies il y a des livres qui résument assez bien les

droits et les devoirs civils

:arrow:

Pour un premier début: <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=8065>

Par **Kem**, le **18/08/2008** à **09:27**

[b:2gmurjr8]Bonjour, [/b:2gmurjr8]

Il existe de nombreux petits ouvrages techniques et pratiques qui sortent tous les ans sur ce sujet.

Petit tour en librairie ou en bibliothèque.

[b:2gmurjr8]Bonnes recherches, [/b:2gmurjr8]

Kem